

CONVOCAATION

Aux

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire

qui se dérouleront le jeudi 11 juin 2009 à partir de 18h30,

dans la salle du restaurant « Les 9 dragons d'or »

place de l'Albinque à Castres

Les adhérents du *Castres Tarn-sud TT* sont priés d'assister ou de se faire représenter
A l'A.G.E afin d'entériner le changement d'adresse du siège social du club et à l'A.G.O.

Afin :

1. d'approuver les bilans moral et sportif de la saison 2008-2009,
2. d'approuver le bilan comptable 2008 et le budget 2009,
3. d'élire leurs représentants au Comité Directeur. (Candidatures à présenter avant le 8 juin).
4. Questions diverses :
 - *Présentation de l'organisation sportive de la saison 2009-2010 et fixation des tarifs des cotisations et des différentes activités présentées.*
 - *Les membres pourront demander à débattre des sujets qu'ils souhaitent sous réserve de les soumettre au Bureau avant l'AGO. (au plus tard lundi 8 juin avant 20h)*

Conformément à l'article 9 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire se réunit chaque année en mai ou juin. Chaque Membre Actif (à jour de sa cotisation) âgé de plus de 16 ans ou Membre Bienfaiteur a droit de vote ou d'être représenté. De plus, les familles des mineurs de moins de 16 ans disposent d'un droit de vote. Chaque membre peut détenir plusieurs procurations.



Siège social – 24 rue Hector Berlioz – 81100 – Castres – tel : 05.63.72.34.55 / 06.16.72.80.89 – e-mail : castres.ttt@neuf.fr
Déclarée à Castres le 28/12/2001 n° 206969 - Siret n° 452 831 902 00013 – Agrément DDJS n° 81.05.A.707 ND – Site du Castres TTT



PROCURATION

A l'A.G.E. et à l'A.G.O. du Castres Tarn-sud T.T. du 11 juin 2009.

Je soussigné, NOM : _____ Prénom : _____

(Représentant légal du mineur de moins de 16 ans : _____)

Donne par la présente PROCURATION à : _____

Date & signature